CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104518** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE 14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2007

Raison sociale : A.G.C. ATELIER GENIE CLIMATIQUE

Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 08/06/2023

Capital : 37 000

2 RUE DE LA CROIX ROUGE
29500 ERGUE-GABERIC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 500 729 777 RCS

Siret : 500 729 777 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2992

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 095569164011

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 095569164011

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/04/2026

Téléphone : 02 98 66 66 27 **Fax :** 02 98 66 66 36

Portable : 07 85 78 37 29

Responsabilité légale :
JEANNES ERWAN MANDATAIRE / DROAL PIERRE MANDATAIRE

Site Internet : http://www.agc-scop.com

E-mail : ag.climatique@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 429 011 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	03/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	03/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 14:28

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104518** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE **14/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2007
Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 08/06/2023
Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 500 729 777 RCS

Siret : **500 729 777** **00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2992
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 095569164011
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 095569164011
Situation fiscale et sociale : A jour au 22/04/2026

Raison sociale : **A.G.C. ATELIER GENIE CLIMATIQUE**

2 RUE DE LA CROIX ROUGE
29500 ERGUE-GABERIC

Téléphone : 02 98 66 66 27 **Fax :** 02 98 66 66 36
Portable :

Site Internet : http://www.agc-scop.com
E-mail : ag.climatique@orange.fr

Responsabilité légale :
JEANNES ERWAN MANDATAIRE / DROAL PIERRE MANDATAIRE

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 14:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.